



ACADÉMIE DE LIMOGES

Liberté
Égalité
Fraternité

DOSSIER DE CANDIDATURE aux EPREUVES D'ADMISSION DU CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE FORMATEUR ACADEMIQUE - SESSION 2021 -

CHAMP PROFESSIONNEL :

Enseignement

Education et vie scolaire

<p><u>NOM DE FAMILLE</u> :</p> <p><u>Prénoms</u> :</p> <p><u>Né(e) le</u> : à</p>	<p><u>NOM D'USAGE</u> :</p>
<p><u>Adresse personnelle</u> :</p> <p>.....</p> <p>Téléphone personnel :</p> <p>Courriel personnel professionnel :@ac-limoges.fr</p>	
<p><u>Affectation actuelle</u> :</p> <p>Discipline :</p> <p>Etablissement :</p> <p>Adresse :</p> <p>Courriel de l'établissement :</p> <p>IA-IPR / IEN ET EG :</p>	

Je soussigné(e).....

sollicite mon inscription aux épreuves d'admission de l'examen du **Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique, session 2021.**

- *Admissibilité obtenue en
- *Présentation(s) antérieure(s) aux épreuves d'admission :
 - o Année
 - o Année

Je certifie sur l'honneur que les renseignements que je fournis sont exacts et que j'ai pris connaissance de l'intégralité des textes réglementaires cités ci-après.

Fait à le
Signature

Retour des dossiers d'inscription le 16 octobre 2020 à minuit cachet de la poste faisant foi en recommandé simple à l'adresse : Rectorat de l'Académie de Limoges - Bureau DEC2 - 13, Rue François Chénieux 87031 LIMOGES Cédex

PIECES A JOINDRE :

- Copie(s) des notifications

REGLEMENTATION

- ↑ décret 2015-885 du 20/07/2015 relatif aux conditions de nomination des personnels enseignants du 2nd degré et des conseillers principaux d'éducation aux fonctions de formateur académique
- ↑ arrêté du 20/07/2015 fixant l'organisation du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique
- ↑ circulaire n°2015-110 du 21/07/2015 relative au certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique

Les candidats sont expressément invités à consulter l'intégralité des textes réglementaires liés à l'examen avant de procéder à leur inscription.

Calendrier prévisionnel de la session 2021

- ↑ du 16 septembre 2020 à partir de 12 heures au 16 octobre 2020 à minuit : ouverture du registre des inscriptions session 2021.
- ↑ 16 octobre 2020 à minuit au plus tard (cachet de la poste faisant foi) : envoi du dossier de candidature
- ↑ *(Un délai supplémentaire est accordé aux candidats à l'admission 2020 souhaitant s'inscrire à la session 2021 - Envoi du dossier de candidature en recommandé simple : 20 novembre 2020)*
- ↑ 31 décembre 2020 au plus tard à minuit (cachet de la poste faisant foi) : transmission du choix pour l'épreuve de pratique professionnelle pour les seuls candidats admissibles

Adresse d'expédition des différents documents :

Rectorat de LIMOGES – Bureau DEC2

13 Rue François Chénieux

87031 LIMOGES CEDEX

- ↑ 15 mars 2021 à 12 heures au plus tard (date du dépôt faisant foi) : **dépôt en ligne** du mémoire professionnel
- ↑ A partir de mars 2021 : épreuves d'admission

Le dossier de candidature et le choix de l'épreuve sont à transmettre par **voie postale et en recommandé simple**.

Le mémoire professionnel est à transmettre par **voie dématérialisée suivant les instructions données sur le site du rectorat**.